



## Centre de Loisirs 3-10 ans – MJC de Brindas

Tarifs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023

**Cotisation annuelle** : 2€ par famille à renouveler chaque année civile en même temps que la fiche de renseignements.

quotient familial	Acompte*	CCVL			HORS CCVL		
		journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
			mercredi uniquement			mercredi uniquement	
< à 300	2 €	4,95 €	3,85 €	2,50 €	5,45 €	4,25 €	2,75 €
de 301 à 400	4 €	7,15 €	5,55 €	3,60 €	7,85 €	6,10 €	3,95 €
de 401 à 500	4 €	9,35 €	7,25 €	4,70 €	10,30 €	7,95 €	5,15 €
de 501 à 700	4 €	11,60 €	9,00 €	5,80 €	12,75 €	9,90 €	6,40 €
de 701 à 800	6 €	13,65 €	10,60 €	6,85 €	15,00 €	11,65 €	7,55 €
de 801 à 950	6 €	15,00 €	11,65 €	7,50 €	16,50 €	12,80 €	8,25 €
de 951 à 1250	6 €	16,25 €	12,60 €	8,15 €	17,90 €	13,85 €	8,95 €
de 1251 à 1550	8 €	17,55 €	13,60 €	8,80 €	19,30 €	14,95 €	9,70 €
de 1551 à 1950	8 €	18,85 €	14,60 €	9,45 €	20,75 €	16,05 €	10,40 €
> à 1950	8 €	19,50 €	15,10 €	9,75 €	21,45 €	16,60 €	10,75 €

\* uniquement pour les vacances scolaires, par jour par enfant. Le solde des vacances est à régler le dernier jour de présence de l'enfant. Pour les mercredis, la totalité du règlement est à payer au moment de la validation de l'inscription.

**Réduction** : 0,80€/ jour / enfant > pour 2 enfants présents en même temps.  
1,60€/ jour / enfant > pour 3 enfants présents en même temps, etc.

**Pour toute annulation prévenue moins de 15 jours avant, la totalité du prix de journée sera dû (sauf sur présentation d'un certificat médical).**

Les attestations d'inscription, de présence, les factures acquittées... seront délivrées à votre demande.

**En cours :**

Les bons vacances MSA sont à déduire du tarif (tranche de quotient familial : 701 à 800€).

Les chèques vacances (A.N.C.V.) et chèques CESU (entreprises) en version papier sont acceptés.